

VIDÉO. EXCLUSIF: GRAND THÉÂTRE DE CASABLANCA: ON SAIT DÉSORMAIS QUI EN SERA LE PRESTATAIRE (ET IL EST FRANÇAIS)

Par [Qods Chabaa](#) le 17/10/2019 à 15h17 (mise à jour le 17/10/2019 à 17h12)



© Copyright : adil gadrouz

Casa Events & animation va gérer le grand théâtre de Casablanca durant deux ans. Mais cette Société de développement local (SDL) ne sera pas seule au gouvernail: le prestataire français Fimalac Entertainment va l'accompagner sur les plans techniques et artistiques. Explications.

L'entreprise française Fimalac Entertainment va accompagner Casa Events & Animation dans la gestion du Grand Théâtre de Casablanca. Suite au lancement de l'appel d'offres par le maître d'ouvrage Casa Aménagement, c'est cette société de divertissement française, à la réputation internationale bien établie, qui a été finalement choisie.

Au départ, Casa Aménagement avait défendu la candidature du groupe Lagardère, également français, mais elle n'a pas été retenue car ce groupe n'avait pas émis l'intention de travailler avec des compétences marocaines, pour la réalisation et l'exécution de la programmation du Grand Théâtre de Casablanca, dont la conception architecturale est l'oeuvre conjointe d'un tandem franco-marocain: Rachid Andaloussi et Christian Deportzamparc.



Cette belle bâtisse sera finalement gérée sur les plans technique et artistique par le duo Casa Events & Animation et Fimalac Entertainment, lequel produit en ce moment même, et entre autres, le spectacle français L'Invitation, avec Gad El Maleh en tête d'affiche.

Fimalac Entertainment a signé un contrat d'une durée de deux années, et sera rémunérée par Casa Aménagement.

Durant ces 48 mois, l'entreprise s'engage à mettre en place un organigramme pour le Grand Théâtre de Casablanca et sera également en charge de la formation de l'équipe marocaine, qui prendra ensuite le relais après son départ, à la fin de son contrat et celui de Casa Events & Animation.

Casa Events & Animation est également engagée auprès de la Ville de Casablanca: à la charge de cette SDL, en effet, la gestion de toute la partie administrative et technique, dont les termes ont été fixés et précisés dans une convention qui les lie à la Ville, et qui a été votée pas plus tard que ce jeudi 17 octobre, lors de la session du Conseil de la Ville.

Cette convention prévoit un budget de 30 millions de dirhams, octroyés par le Conseil de la Ville, le conseil préfectoral et le Conseil de la Région du Grand Casablanca.

Lors de la session de ce jeudi 17 octobre, le groupe de l'Istiqlal s'est par ailleurs abstenu de voter le projet de cette convention, puisque selon ce parti, c'est au ministère de la Culture d'avoir la tutelle sur le Grand Théâtre de Casablanca, et donc d'être en charge de sa gestion.

Par Qods Chabaa